

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pontivy, le vendredi 20 janvier 2017

Conférence régionale des ressources Mobiliser les acteurs bretons autour de l'économie circulaire

La gestion optimisée des déchets, dans une approche d'économie circulaire et de réutilisation des ressources, a déjà largement essaimé à travers la Bretagne. Coprésidée par la Région, l'État et l'ADEME, la Conférence des ressources propose de regrouper toutes les parties prenantes (entreprises, associations et collectivités) pour traiter l'ensemble des questions relatives au traitement des déchets et au déploiement de l'économie circulaire sur le territoire. Cette nouvelle instance de concertation complète le travail des conférences existantes, associant Région, État et acteurs concernés autour des grandes thématiques environnementales : Conférence bretonne de la transition énergétique, Conférence de l'eau et des milieux aquatiques (CBEMA), Conférence de la biodiversité. Réunie à l'initiative de Christophe Mirmand, Préfet de Région, Thierry Burlot, Vice-président de la Région Bretagne, et Gilles Petitjean, Directeur régional de l'ADEME, elle prendra toute sa place au sein de la future COP régionale¹.

Deux appels à projets pour accompagner les acteurs et accélérer la réalisation d'actions

Mise en œuvre avec le concours d'acteurs pouvant être perçus comme appartenant à 3 mondes distincts (gestion des déchets, usage des matériaux écologiques, économie circulaire), la Conférence des ressources a permis aux **250 participants** d'échanger et de nouer des partenariats autour de l'économie circulaire, avec l'objectif de bâtir une véritable dynamique transversale et régionale en la matière.

Pour ce faire, collectivités, entreprises et associations peuvent dès à présent s'appuyer sur **deux outils incitatifs** visant à identifier et monter de nouveaux projets dans les meilleurs délais :

> un **2^e appel à manifestation d'intention (AMI)** sur l'économie circulaire à impacts positifs a été ouvert ce jour par la **Région** et ce, jusqu'au **8 mars**, afin de faire émerger des projets favorisant les boucles vertueuses d'utilisation de matières, l'upcyclage, des écosystèmes locaux privilégiant les gouvernances collaboratives... Le premier AMI, en 2014, avait abouti à la sélection de **8 projets-pilotes**, couronnés collectivement d'un Trophée de l'économie circulaire à Pollutec 2016. À retrouver sur www.bretagne.bzh/economie.circulaire

> l'appel à projets de l'ADEME, lancé en avril 2016 et ouvert **jusqu'au 24 février**, est réparti en **5 volets** : éco-conception, écologie industrielle & territoriale, déchets du BTP, recyclage & valorisation, prévention & économie de la fonctionnalité. À retrouver sur <http://bretagne.ademe.fr/actualite/appels-projets>.

Le partage d'expériences locales ou régionales

Cette matinée à Pontivy s'est articulée autour d'**ateliers thématiques** privilégiant le partage d'expériences bretonnes optimisant des déchets et matières, pour les transformer en ressources nouvelles :

- > La démarche de construction d'un bâtiment à impact positif a pu illustrer les **nouveaux modes de production du bâti** (écoconstruction, réemploi, usage de matériaux écologiques, déconstruction, banques de matériaux...).
- > La **collecte organique des biodéchets en vue de leur retour au sol** organisée par le SMICTOM Pays-de-Vilaine a permis de mettre en avant un aspect de la **valorisation de la biomasse**.
- > Le récent projet de **deuxième vie de matériel médical**, porté par l'entreprise d'insertion Envie35, a démontré la nécessité de mobiliser de nombreux acteurs pour aboutir !

L'utilisation de **légumes déclassés** par la Biocoop de Pontivy est une solution préconisée pour **lutter contre le gaspillage** des produits chez les maraîchers. Une expérience partagée ce jour par le biais d'une soupe géante servie aux participants en fin de conférence.

¹ La Région souhaite s'inspirer de la COP 21 pour bâtir un projet régional, global et fédérateur pour la transition écologique et énergétique de la Bretagne. Le premier rendez-vous de cette COP régionale est prévue le 9 mars 2017, à Saint-Malo, lors du Carrefour des Transitions qui réunira les membres des instances régionales de concertation (900 interlocuteurs) dont la Conférence des ressources.

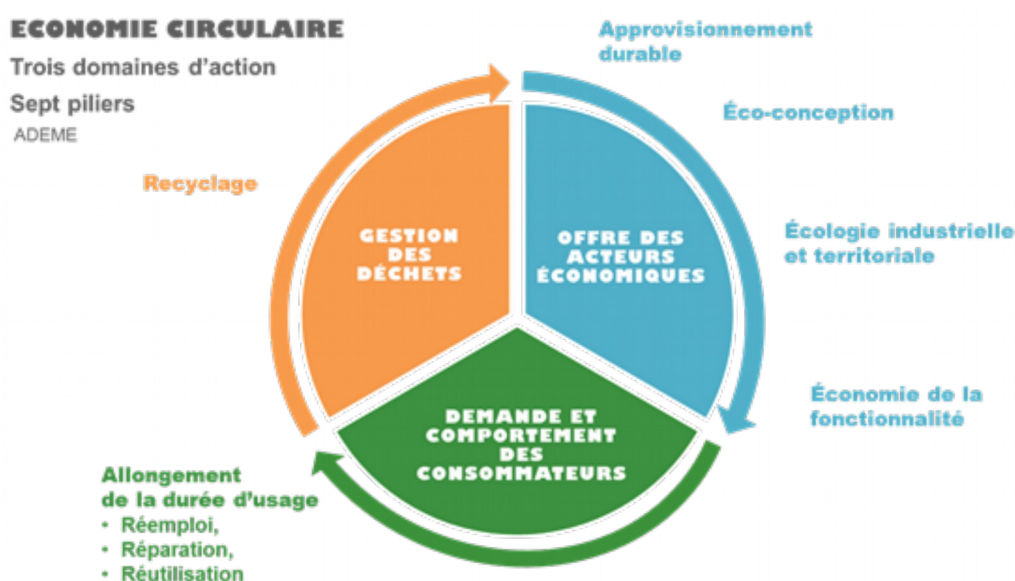
L'action des pouvoirs publics

> La Région est désormais compétente en matière de planification des déchets (loi NOTRe d'août 2015), avec pour mission de bâtir un plan régional de prévention et de gestion couvrant toutes les catégories de déchets. Auparavant, 9 plans différents coexistaient en Bretagne ; il s'agit donc d'une démarche de simplification engagée depuis plus d'un an avec le soutien de l'ADEME. La volonté régionale est de s'appuyer sur les actions locales pour transformer les déchets en ressources, via de nouvelles activités économiques créatrices d'emploi. Depuis 2014, la Région a aussi mis en œuvre par ailleurs le **Plan Bâtiment Durable Breton**, portant sur le déploiement des éco-matériaux et de le développement de leur usage dans des modes constructifs innovants.

> L'ADEME accompagne de longue date les collectivités sur la thématique des déchets via notamment l'élaboration de plans locaux de prévention qui ont permis de réduire la production des ordures ménagères.

Aujourd'hui, 14 territoires bretons « zéro déchet zéro gaspillage » se sont engagés à mettre en œuvre un projet concernant la **prévention et la gestion des déchets dans une dynamique d'économie circulaire** en associant tous les acteurs du territoire (associations, collectivités, entreprises, citoyens). L'ADEME soutient ces territoires sur le volet animation en mobilisant plus de 3,2 M€ pour 3 ans.

L'ADEME Bretagne a engagé **plus de 12 M€ en 2016 dans son Fonds déchets** destiné aux collectivités et entreprises et accompagne ces acteurs sur le plan technique, méthodologique et financier.



Un contexte favorable : la Bretagne produit moins de déchets et trie de plus en plus

La Bretagne est plutôt « bonne élève » en matière de production d'ordures ménagères : alors que sa population ne cesse d'augmenter, la quantité produite à la source diminue en effet de 3 % par an depuis 2007. En 2014, 220 kg/hbt étaient collectés, contre 269 kg/hbt au niveau national, mais cette tendance est en revanche contrecarrée par une augmentation des flux traités en déchèteries : 371 kg/hbt, contre 204 kg/hbt en France. Autre particularité de la Région : les écarts importants entre zones touristiques et zones rurales et ce, quelle que soit la catégorie de déchets.

Parmi les objectifs du futur plan régional, la Région et l'ADEME sont très attentives à la mutualisation des équipements sur le territoire et à la rationalisation des coûts pour les collectivités, la gestion des déchets restant l'un des principaux budgets des EPCI et communes concernés (77€ HT/hab).

Pour mémoire, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (août 2015), fixe et impose des objectifs ambitieux, d'ici à 2020 :

- > réduction de 10 % de la production des déchets ménagers et assimilés sur la période 2010-2020 ;
- > taux de recyclage « matière » des déchets non dangereux de 55 % en 2020 et de 65 % en 2025 ;
- > réduction des tonnages de déchets enfouis de 30 % à l'horizon 2020 et de 50 % à l'horizon 2025.

Les chiffres clés 2014 des déchets en Bretagne sont en ligne sur www.observatoire-dechets-bretagne.fr

Contacts presse Conseil régional : Sylvain Le Duigou – 02 99 27 97 33 – sylvain.le-duigou@bretagne.bzh

ADEME : Claire Schio – 02 99 85 87 06 – claire.schio@ademe.fr

Préfecture de région : Morgane Tirel - 02.99.02.11.81 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Au programme des 3 ateliers d'échanges

Atelier consacré aux nouveaux modes de production du bâti (construction-déconstruction / matériaux écologiques / matériauthèque)

- Des matériaux utiles à portée de main : le réemploi de la terre pour la construction

- *Erwan Hamard (IFSTTAR), Blandine Lermercier (Agrocampus Ouest)* : Utilisation de la terre stockée comme déchet en Bretagne pour la construction.

- Déconstruire plutôt que démolir : retour sur le projet Démoclès et expérimentation sur chantier

- *Stéphane Lecoïnte (ADEME)* : Présentation des conclusions du projet Démoclès sur le réemploi et le recyclage des déchets du 2nd œuvre
- *Michel Clech (CPIE du Trégor)* : Expérimentation sur chantier de déconstruction à Brignogan (comparaison de délai avec un chantier de démolition, récupération des matériaux...).

- L'intermédiaire entre la phase de déconstruction et la revente finale : exemple d'une matériauthèque

- *Brigitte Maltet (Ti Récup', ressourcerie de Carhaix)* : Présentation de la démarche de récupération des matériaux issus des chantiers de déconstruction.

- Anticiper le désassemblage, le réemploi et la biodégradabilité des matériaux dès la conception

- *Steven Ware (Agence Art & Build)* : Présentation de construction d'un bâtiment à impact positif.

Atelier consacré aux ressources organiques et leurs différents usages à l'échelle des territoires (alimentation, biocombustion, construction, retour au sol)

- Les ressources organiques dans l'alimentation : comment réduire les pertes pour préserver des ressources

- *Amélie Rebours (KERVAL)* : Mise en place d'un réseau d'échange sur le gaspillage alimentaire à tous les niveaux de la chaîne : production, transformation, distribution et consommation (particuliers et collectifs)

- Des biocombustibles locaux pour des besoins énergétiques locaux

- *Grégoire Super, Marc Lemercier (SEM LIGER)* : Présentation du site combiné de chaufferie bois et d'unité de méthanisation (déchets d'industries agro-industrielles, d'effluents agricoles et des boues de stations d'épuration) pour une production de biogaz et l'alimentation d'un réseau de chaleur.

- Le bois : de la hiérarchie des usages

- *Laurence Bessmer (ABIBOIS)* : Comment optimiser les différents usages du bois dans une démarche d'upcycling : bois construction versus bois énergie ?

- La matière organique : juste retour au sol

- *Guillaume Boucherie (SMICTOM Pays-de-Vilaine)* : Présentation de la démarche de collecte et de valorisation organique des bio-déchets en vue de leur retour au sol en lien avec les agriculteurs locaux.

Atelier consacré à la recherche du périmètre d'action et du portage pour les projets territoriaux d'économie circulaire

- Le retour de la consigne : utopie ou réalité ?

- *Maxime Le Bas (association DISTRO)* : Brasseurs et cidriers bretons remettent la consigne au goût du jour

Une deuxième vie pour les « aides techniques » (matériel médical)

- *Ludovic Blot (Envie 35)* : Comment mobiliser une diversité d'acteurs pour mettre en place le projet de seconde vie du matériel médical ?

- Le changement de paradigme en action sur un territoire

- *Eric Buffo (SMICVAL)* : L'ambition de Nouvel 'R : « transformer les déchets en ressources et les ressources en emplois »